



## offre d'emploi et poste ne correspondant pas

Par **mlo2473**, le **03/08/2019** à **09:26**

Bonjour,

J'ai répondu à une annonce de secrétaire comptable en CDD. Il s'avère que le poste ne fait pas de comptabilité en soit cela ne me dérange sans plus. Le CDD est conclu de juin au 17 août, puisque l'entreprise ferme 15 jrs. sur le contrat, il est noté : poste de préparatrice de commande et employée de bureau (entreprise de fournitures de bureau). A la reprise, la patronne veut me signer un CDI qui sera avec les même intitulé. Si je le signe pour voir comment cela se passe, car si la préparation c'est que occasionnel pourquoi pas mais si c'est régulier ça ne m'intéresse pas. Si je démissionne par la suite, est je droit aux allocations chômage?

Merci de m'éclairer sur ce sujet!

Mlo

Par **morobar**, le **03/08/2019** à **09:41**

Bonjour,

[quote]

Si je démissionne par la suite, est je droit aux allocations chômage?

[/quote]

Avec les règles actuelles, vous n'êtes **pas éligible** aux allocations de retour à l'emploi.

En effet les ARE sont destinées à compenser la perte **Involontaire** d'emploi.

Mais tout ceci est en discussion actuellement.

Par **mlo2473**, le **03/08/2019** à **09:49**

Bonjour,

Merci pour la réponse, c'est bien ce qui me semblait!

Donc, c'est soit j'accepte et je me tais. Soit, je ne signe pas et je me retrouve le bec dans l'eau...

Car quand, j'ai fait la remarque sur la préparation de commande, elle m'a bien dit que cela serait rare. Mais en ce moment, elle me fait visiter le hangar de réserve pour que je sache où se trouvent les articles... ça me laisse dubitative!

Mlo

Par **morobar**, le **03/08/2019** à **10:06**

Dans les petites entreprises, ou les petits commerces, on porte souvent plusieurs casquettes.

En boutique par exemple, c'est la vendeuse qui passe un coup de balai ou d'époussetage, ou qui sort la corbeille à papiers.

Dans la situation que vous exposez il est vraisemblable que vous enregistrerez les écritures relatives à une commande, mais qu'il vous sera demandé, aussi, de la préparer, fermer le ou les colis, les étiqueter, préparer le bon de transport...

Votre employeur paraît agir clairement, vous savez à quoi vous attendre.